

Belgium-Brussels: Central-heating installation work

OJ S 205/2017 25/10/2017

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: SA Foyer Anderlechtois

National registration number: Projet

Postal address: Chaussée de Mons 595, Bruxelles (Anderlecht)

Town: Bruxelles

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1070

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Jonathan Roger

E-mail: projet@foyeranderlechtois.brussels

Telephone: +32 25567783

Fax: +32 25567789

Internet address(es):Main address: www.foyeranderlechtois.be**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/268/TY/2017>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Sociétés immobilières de service public (SISP)

I.5. Main activity

Other activity: Gestion de patrimoine immobilier (logements sociaux)

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Travaux d'installation du chauffage central et d'ECS sur le site Shakespeare.

Reference number: 2020/2017/03/01

II.1.2. Main CPV code

45331100 Central-heating installation work

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Voir II.2.4.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45331110 Boiler installation work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Voir II.1.4.

II.2.4. Description of the procurement

Travaux d'installation de chaudière à condensation mixte pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sur le site Shakespeare (199 appartements). Les chauffe-eaux et les convecteurs au gaz existants seront démontés et évacués. Par bloc d'appartements R+3, une chaudière collective sera installée dans un nouveau local chaufferie situé en sous-sol. Des chaudières individuelles seront installées pour les blocs d'appartements R+1.

Lieu principal d'exécution:

Avenue Jean Josée n° 1,3 et 5 à 1070 Anderlecht

Rue des Aubergines n° 2,3,4,5,6,7,8,10 et 12 à 1070 Anderlecht

Rue Rabelais n° 1,3,5,7,9,11 et 13 à 1070 Anderlecht

Rue de Pippenzjpe n° 2,4 et 6 te 1070 Anderlecht

Rue de la Caravelle n° 1,2,3,4 et 5 à 1070 Anderlecht

Rue du Corail n° 1,2,3 et 4 à 1070 Anderlecht.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 395

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Sans préjudice de l'application de l'article 70 de loi du 17.6.2016, les soumissionnaires ne peuvent se trouver dans un des motifs d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016.

Les soumissionnaires annexeront à leur offre

A/ Respect de l'Art. 68 de la loi du 17.6.2016 et de l'art.62 de l'arrêté « passation »:

Le soumissionnaire employant du personnel assujéti à la loi du 27.6.1969 joint à sa demande de participation une attestation de l'office national de sécurité sociale dont il résulte qu'il est en règle en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale.

Le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre État membre de l'Union européenne et qui n'est pas visé ci-dessus, joint une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.

L'attestation porte sur le dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres.

B/ Respect de l'art. 68 de la loi du 17.6.2016 art.63 de l'arrêté « passation » :

Le soumissionnaire joint à sa demande de participation une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des offres.

Pour un soumissionnaire belge, l'attestation doit émaner du SPF Finances.

C/ Les éventuelles mesures correctrices visées à l'art. 70 de la loi du 17.6.2016

En application de l'article 39 de l'arrêté « passation » qui dispose que les documents du marchés peuvent élargir le champ d'application de la déclaration sur l'honneur. En remettant son offre, le soumissionnaire:

Déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande du pouvoir adjudicateur, dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessous (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché).

1. Casier judiciaire

Extrait du casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné.

2. Certificat attestant de l'absence de faillite

Un certificat délivré par l'autorité compétente du pays concerné attestant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou n'a pas fait l'aveu de sa faillite ou n'a pas fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection:

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): Catégorie D17 Classe 5

L'offre indique:

1° soit que le soumissionnaire dispose de l'agrément requise;

2° soit que le soumissionnaire est titulaire d'un certificat ou est inscrit sur une liste officielle d'entrepreneurs agréés dans un autre État membre de l'Union européenne. Dans ce cas, le candidat ou le soumissionnaire peut joindre à sa demande de participation ou à son offre le certificat délivré par l'organisme de certification compétent ou la preuve de cette inscription certifiée par l'organisme compétent de l'État membre ainsi que tout document de nature à établir l'équivalence de cette certification ou inscription avec l'agrément requis visé à l'alinéa 1er. Ces certificats indiquent les références qui leur ont permis d'être inscrits sur la liste officielle ou d'obtenir la certification, ainsi que la classification sur cette liste;

3° soit que le soumissionnaire invoque l'application de l'article 3, alinéa 1er, 2°, de la loi du 20.3.1991 organisant l'agrément d'entrepreneurs de travaux.

L'entrepreneur doit faire la preuve de sa capacité à la bonne exécution de la mission par la production de:

— une référence qui, démontre qu'il a réalisé, endéans les 5 ans de la publication du présent avis, une mission d'installation de chauffage central à haut rendement répondant aux caractéristiques suivantes:

Avoir porté sur un projet d'un montant total de travaux de chauffage

HTVA équivalent ou supérieur à 1 200 000 EUR

Effectuée sur un immeuble affecté au logement et comportant au minimum 100 unités

La recevabilité des références est soumise à la présentation des informations et/ou documents suivants:

1) une attestation de bonne exécution établie au nom de l'entrepreneur, signée par l'adjudicateur, délivrée postérieurement à la date de réception provisoire des travaux mentionnant la date de réception provisoire des travaux qui doit avoir été accordée après le (date de publication moins 5 ans) et avant la date de réception des offres.

2) Ainsi que les documents contenant les informations suivantes:

a. Le montant total des travaux HTVA

b. La mention du nombre d'unités concernées

En application de l'article 39 de l'arrêté « passation » qui dispose que les documents du marchés peuvent élargir le champ d'application de la déclaration sur l'honneur. En remettant son offre, le soumissionnaire:

déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande de l'adjudicateur, dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessus (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché).

Minimum level(s) of standards possibly required:

Catégorie D17 — Classe 5

Agrément requis: D17 (Chauffage central, installations thermiques), classe 5.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 28/11/2017 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 27/05/2018

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 28/11/2017 Local time: 11:00

Place:

Rue Victor Rauter 32 à Anderlecht 1070, Salle du Conseil.

Information about authorised persons and opening procedure: Une séance publique d'ouverture des offres est prévue.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information**VI.4. Procedures for review****VI.4.1. Review body**

Official name: Tribunal de première instance de Bruxelles

Postal address: Rue des Quatres Bras 13

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

E-mail: info@just.fgov.be

Internet address: <https://justice.belgium.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

20/10/2017